

Chapitre 4

L'aide pour le commerce : Une arme contre la pauvreté ?

De nombreux pays à faible revenu considèrent le commerce comme un élément essentiel de leurs stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté. D'après les estimations, les flux d'échanges commerciaux ont toutefois fléchi d'environ 10 % en 2009 sous l'effet de la crise économique, ce qui a miné la confiance dans le commerce comme moteur de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. Pourtant, se détourner du commerce ne saurait être une solution. Dans le présent chapitre, on s'applique au contraire à démontrer qu'il est encore plus important aujourd'hui de veiller à mettre en place les conditions requises pour assurer l'intégration des pays en développement sur les marchés régionaux et mondiaux.

Telle est précisément la raison d'être de l'initiative d'Aide pour le commerce qui, comme on le verra dans le présent chapitre, a déjà remarquablement progressé. Les pays en développement font du commerce une priorité de leur stratégie de développement et les donateurs mobilisent davantage de ressources. La conclusion qui ressort du présent chapitre est que, pour entretenir l'élan, en dépit de la crise économique, il est nécessaire de nouer un vaste dialogue à l'intérieur des pays et au niveau régional, afin de faire en sorte que l'aide pour le commerce apporte une contribution aux objectifs plus généraux du développement et peut servir des objectifs précis de développement. Qui plus est l'ouverture des marchés doit s'accompagner de politiques qui affranchissent les populations de la pauvreté et répartissent plus équitablement les bénéfices de l'expansion des échanges entre les pays en développement et à l'intérieur de ces pays.

Pourquoi une aide pour le commerce ?

Le commerce, et surtout le commerce international, est une composante essentielle de la croissance économique propre à atténuer la pauvreté pour peu que les conditions soient réunies. Nombre de pays en développement commencent donc à s'intégrer à l'économie mondiale. Cependant, le manque de capacités – sur les divers fronts des institutions, de l'information, des politiques, des procédures ou des infrastructures – prive bien des pays d'un meilleur accès aux marchés internationaux ou les empêche de concurrencer les pays riches. C'est pourquoi l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a lancé en 2005 une initiative en vue d'aider ses membres les plus pauvres à utiliser les échanges comme un levier de croissance et de lutte contre la pauvreté (encadré 4.1).

Encadré 4.1. L'initiative d'Aide pour le commerce

L'initiative d'Aide pour le commerce a été lancée à la Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Hong-Kong en 2005. Elle vise à aider les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, à surmonter les obstacles structurels et les déficits de capacités qui sapent leur aptitude à soutenir la concurrence ainsi qu'à exploiter et optimiser les avantages susceptibles d'être retirés des opportunités existantes en matière d'échanges et d'investissement. L'initiative permettra « aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés (PMA), d'utiliser le commerce plus efficacement pour promouvoir la croissance, le développement et la réduction de la pauvreté et atteindre leurs objectifs de développement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement » (Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce).

Comme le commerce est une activité large et complexe, l'Aide pour le commerce est vaste et difficile à définir. Elle comprend :

- L'assistance technique : l'aide accordée aux pays pour qu'ils élaborent des stratégies commerciales, négocient plus efficacement et mettent en œuvre les changements.
- L'aide à l'amélioration des infrastructures : la construction de routes et de ports et la mise en place de télécommunications pour relier les marchés intérieurs et les marchés mondiaux.
- Le soutien de la capacité de production : les investissements réalisés dans certains secteurs afin que les pays puissent et tirer parti de leurs avantages comparatifs pour diversifier leurs exportations et en accroître la valeur ajoutée.
- L'aide à l'ajustement : l'aide consentie aux pays pour qu'ils puissent faire face aux coûts liés à l'abaissement des tarifs douaniers.

L'initiative fait l'objet d'un examen tous les deux à trois ans à l'échelle mondiale. Le deuxième examen global (juillet 2009) a permis d'évaluer les progrès accomplis et d'analyser la façon dont l'Aide pour le commerce est mise en œuvre sur le terrain. Le prochain examen global est prévu pour 2012.

La crise a encore renforcé la justification de l'aide pour le commerce. La quantité et la qualité de l'aide, y compris l'aide pour le commerce, sont désormais plus importantes que jamais pour la croissance économique et le bien-être humain. L'aide pour le commerce apporte une impulsion essentielle à court terme, en créant des emplois et en réactivant la croissance, tout en permettant de s'attaquer aux problèmes à plus long terme de la compétitivité. On en a un bon exemple dans le domaine de la sécurité alimentaire mondiale. L'aide pour le commerce peut contribuer à renforcer les capacités de production du secteur agricole ainsi que les infrastructures liées aux échanges, les systèmes de stockage et de distribution, autant d'éléments déterminants pour la sécurité alimentaire à long terme (encadré 4.2).

Encadré 4.2. **La sécurité alimentaire**

La flambée des prix alimentaires en 2007 et 2008 et leur chute non moins vertigineuse par la suite ont souligné la fragilité de la sécurité alimentaire dans le monde. Les hausses de prix ont provoqué des émeutes et une grande instabilité dans nombre de pays en développement. Les donateurs ont vite réagi pour apporter une aide d'urgence. Toutefois, la réduction des dépenses intérieures ou financées par l'aide consacrées à l'agriculture suscite des préoccupations grandissantes. L'APD allouée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire a en effet régressé, passant de 17 % du total de l'APD bilatérale en 1980, son niveau le plus haut, à moins de 4 % en 2007. D'après *Perspectives agricoles 2009-2018*, publication conjointe de l'OCDE et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les marchés alimentaires mondiaux devraient rester instables pour quelque temps, du fait de leur lien étroit avec les prix du brut (OCDE/FAO, 2009).

Assurer la sécurité alimentaire dans le monde sur le long terme exigera d'engager des initiatives en faveur de l'agriculture, mais également dans d'autres secteurs. Les agriculteurs, en particulier les petits exploitants, doivent accroître leur productivité, diversifier leur assiette de revenus et s'appliquer à mieux répondre aux besoins du marché. Ils doivent aussi bénéficier de dispositifs effectifs de protection et d'assurance sociale, d'un meilleur accès à l'innovation et à la technologie, et d'institutions publiques plus efficaces. L'ensemble des parties prenantes (pays en développement, donateurs, secteur privé et société civile) doivent unir leurs efforts pour renforcer la capacité des pays à investir dans l'agriculture et à en faire un secteur prospère afin d'augmenter les revenus et de nourrir les plus pauvres. Plus généralement, des efforts doivent être faits pour diversifier la structure des économies et réduire la pauvreté, et pour rendre l'alimentation plus abordable. Il faudra pour cela mettre en place des dispositifs d'aide pour le commerce qui renforcent les infrastructures et systèmes essentiels dont dépendent la production de denrées alimentaires, leur commercialisation et l'accès qui y est donné.

La sécurité alimentaire dans le monde figure désormais au premier rang des priorités internationales. Cela a été l'un des principaux thèmes des dernières réunions du G8 et du G20, talonnées par une Assemblée générale des Nations Unies et un Sommet mondial de l'alimentation. De nombreux donateurs intensifient leur aide à l'agriculture, au développement rural et à la sécurité alimentaire en les plaçant nettement plus haut dans l'échelle des priorités. L'enjeu sera maintenant de transcrire ces promesses d'ordre politique (de la part des pays en développement comme des donateurs) en investissements durables, efficaces et responsables en faveur de la sécurité alimentaire.

Selon le rapport *Aide pour le commerce – Panorama 2009 : Entretenir l'élan* récemment publié par l'OCDE en coopération avec l'OMC (OCDE/OMC, 2009), qui reprend les grandes lignes du dernier examen de l'initiative d'Aide pour le commerce, de multiples réalisations doivent être mises à l'actif de cette dernière. La section qui suit en donne une vue d'ensemble. Pour faire fond sur ces avancées, il s'agit toutefois maintenant de montrer que l'initiative contribue à l'expansion des échanges et à la réduction de la pauvreté, aspect d'autant plus important à l'heure de la pire crise économique survenue depuis des générations. Les parties prenantes, dans les pays développés comme en développement, sont soucieux de savoir si l'initiative d'Aide pour le commerce aboutit aux résultats escomptés. Voici les questions qu'ils se posent plus particulièrement : les stratégies commerciales menées sous la conduite des pays et les programmes dans le domaine des échanges que financent les donateurs ont-ils pour effet de renforcer les capacités commerciales, d'améliorer les performances en la matière et de faire reculer la pauvreté ? Comment savoir si nous sommes en bonne voie ? Comment déterminer ce qui fonctionne ou pas ? Les réponses à quelques-unes de ces questions sont passées en revue dans la section suivante, après quoi sera examiné l'avancement de l'initiative.

Dans quelles conditions le commerce permet-il de réduire la pauvreté ?

« L'aide pour le commerce devrait également permettre de promouvoir les objectifs de développement plus globaux que nous visons tous, en se concentrant non seulement sur la mise en place de capacités commerciales mais aussi en contribuant à un environnement plus sain et en luttant contre la pauvreté », tels ont été les propos du Secrétaire général de l'OCDE, M. Gurría, à l'occasion du 2^e examen global de l'initiative d'Aide pour le commerce qui s'est déroulé les 6 et 7 juillet 2009.

Les relations entre le commerce, la croissance et la pauvreté, sont complexes. En dépit des divergences d'opinions quant à la nature de ces relations, nombreux sont ceux qui pensent que les pays en développement ont de réels avantages à retirer de l'ouverture de leur économie. Les éléments de preuve réunis jusqu'à présent laissent penser qu'une plus grande ouverture a une incidence importante sur la performance de croissance et a été un élément central des cas de développement réussi. Aucun pays n'a connu de véritable développement en se fermant au reste du monde, très peu de pays ont enregistré une croissance prolongée sans que leurs échanges augmentent fortement, et la plupart des pays en développement qui sont parvenus à faire reculer rapidement la pauvreté ont affiché pendant une longue période des taux élevés de croissance économique (la croissance du revenu explique pour une large part les variations observées dans la réduction de la pauvreté).

Pourtant, des nombreuses études empiriques réalisées sur le sujet, rares sont celles qui ont établi une relation systématique entre intégration et croissance, et les avis divergent sur la relation de causalité (OCDE, 2009b). La croissance en général est un processus complexe et il serait déraisonnable de s'attendre à ce qu'elle soit équitable pour tous, quelles que soient les conditions, uniquement de par sa conception. C'est pourquoi les gouvernements doivent adopter des politiques qui permettent de faire profiter des bienfaits de la croissance les groupes de la population qui sinon s'en verraient privés. Pour rendre la croissance plus favorable aux pauvres, les mesures adoptées doivent s'attaquer aux multiples facettes de la pauvreté, c'est-à-dire ses volets économique, politique et social, sans oublier les dimensions transversales que sont l'égalité homme-femme et l'environnement. Les mesures doivent en outre aider à donner aux pauvres des moyens d'action, de sorte qu'ils puissent contribuer et participer au processus de croissance (OCDE, 2006).

Dans leur étude des liens existant entre commerce et croissance, et entre croissance et pauvreté, Cicowiez et Conconi (2008) concluent que l'élément central pour que la croissance économique se traduise par une réduction de la pauvreté semble résider dans la complémentarité et la pluridimensionnalité des politiques publiques. Les travaux menés par l'Université d'Adelaide sur les liens entre commerce, croissance et réduction de la pauvreté recensent cinq conditions à réunir pour qu'existe une relation positive entre les échanges et le recul de la pauvreté : i) ouverture des échanges, ii) réforme des politiques nationales, iii) existence d'un secteur privé solide et responsable, iv) réformes institutionnelles, et v) volonté politique et coopération (Redden, 2008).

En bref, s'il existe peut-être une relation positive entre les échanges, et par voie de conséquence, l'aide pour le commerce, et la croissance, les politiques commerciales ne sont en aucun cas les seules à avoir de l'importance dans la lutte contre la pauvreté.

L'initiative d'Aide pour le commerce : rapport d'étape

Comme indiqué plus haut, l'examen global de l'initiative d'Aide pour le commerce a mis en évidence les réels progrès qui doivent lui être attribués. Les pays partenaires intègrent le commerce dans leurs stratégies de développement et précisent leurs besoins et priorités. Quant aux donateurs, ils améliorent la prestation de l'Aide pour le commerce et accroissent leurs ressources. En 2007, comme cela avait été le cas en 2006, l'aide pour le commerce a augmenté de plus de 10 % en valeur réelle ; les engagements nouveaux des donateurs bilatéraux et multilatéraux en 2007 ont atteint au total 25.4 milliards USD, auxquels s'ajoutent 27.3 milliards USD de financement non concessionnel lié au commerce. Les chiffres provisoires pour 2008 mettent en évidence une augmentation constante de l'aide dans ce domaine. La présente section fait le point sur certaines des retombées de l'initiative.

Un questionnaire OCDE/OMC relatif à l'aide pour le commerce destiné aux donateurs et aux pays partenaires a cherché à apporter un éclairage sur l'impact de ces financements sur les échanges (OCDE/OMC, 2008)¹. Plus de 80 pays partenaires et 50 donateurs y ont répondu, ce qui atteste d'une totale adhésion à l'initiative. Dans leur autoévaluation, les pays partenaires ont généralement mis en avant l'efficacité des quatre programmes d'aide pour le commerce suivants :

1. **Analyse des politiques commerciales, négociation et mise en œuvre** : il ressort des réponses des Philippines que les formations et les ateliers ont été particulièrement utiles pour aider les fonctionnaires à mieux comprendre la fonction, la structure et les règles du système commercial multilatéral. Le Sri Lanka estime que l'assistance technique consentie par l'OMC a contribué à la formation de négociateurs chargés des questions commerciales, mais craint en même temps que les programmes de l'OMC, en se concentrant trop étroitement sur les règles au détriment de la politique de développement, risquent de confiner les fonctionnaires concernés dans un rôle d'exécutants plutôt que d'acteurs.
2. **Facilitation des échanges** : c'est le deuxième domaine le plus fréquemment cité où l'aide pour le commerce est jugée efficace. La simplification des procédures douanières et l'amélioration du fonctionnement des autorités portuaires sont considérées comme particulièrement importantes et utiles (ex. : Ghana, Kenya et Malawi). Une étude de l'OCDE (2009b) a conclu que la réforme des douanes – souvent étayée par des programmes d'assistance technique, une aide financière ou des partenariats public-privé – permet souvent une forte augmentation des recettes douanières sur un laps de temps relativement court : de 150 % par exemple, en Angola, à mi-parcours du

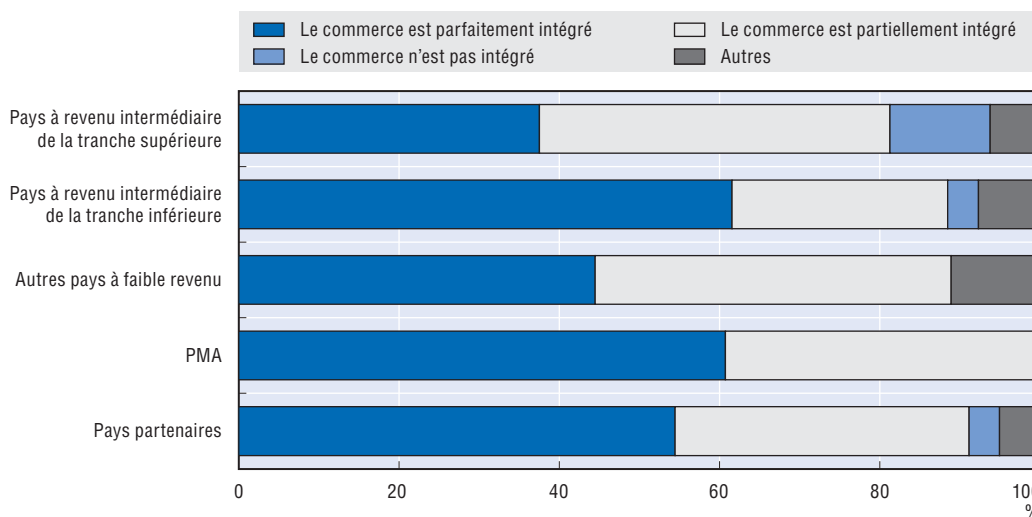
programme sur cinq ans, et de 58 % au Mozambique sur les deux premières années du programme. Surtout, la facilitation des échanges et les réformes douanières conduisent à un accroissement des flux commerciaux.

3. **Compétitivité** : le Belize rapporte que le Cadre spécial d'assistance en faveur des fournisseurs ACP traditionnels de bananes financé par l'UE, qui porte sur une assistance technique, du matériel, des infrastructures, des écoles et une formation aux enseignants, a contribué pour beaucoup à l'amélioration de la compétitivité du secteur de la banane.
4. **Diversification des exportations** : la Zambie fait état de ce que le Fonds européen de développement l'a aidée à accroître sa capacité d'exportation des secteurs de l'horticulture et de la floriculture. Dans le cas de la Grenade, une initiative qui a réuni secteur public et secteur privé, ainsi que des ONG, a permis l'élaboration d'une stratégie de renforcement et de diversification des exportations.


Prise en compte systématique du commerce par les pays partenaires

Les pays partenaires prennent une part toujours plus active à l'initiative d'Aide pour le commerce. Presque tous déclarent s'être dotés d'une stratégie nationale de développement et plus de la moitié y avoir totalement intégré les échanges en en faisant une constante dans les priorités et les plans d'action des pouvoirs publics (graphique 4.1). Bien que cette évaluation soit remise en question dans des enquêtes indépendantes, elle indique clairement que les pays partenaires sont de plus en plus conscients que le commerce peut jouer un rôle positif en faveur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté.

Graphique 4.1. Intégration du commerce par les pays partenaires



Source : OCDE (2009a), *Aide pour le commerce – Panorama 2009*, OCDE, Paris. Chiffres établis sur la base des réponses au Questionnaire sur l'aide pour le commerce destiné aux donateurs, adressé en 2008 par l'OCDE et l'OMC (Organisation mondiale du commerce), accessible à l'adresse : www.oecd.org/dataoecd/19/16/41829822.doc.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/800661130001>

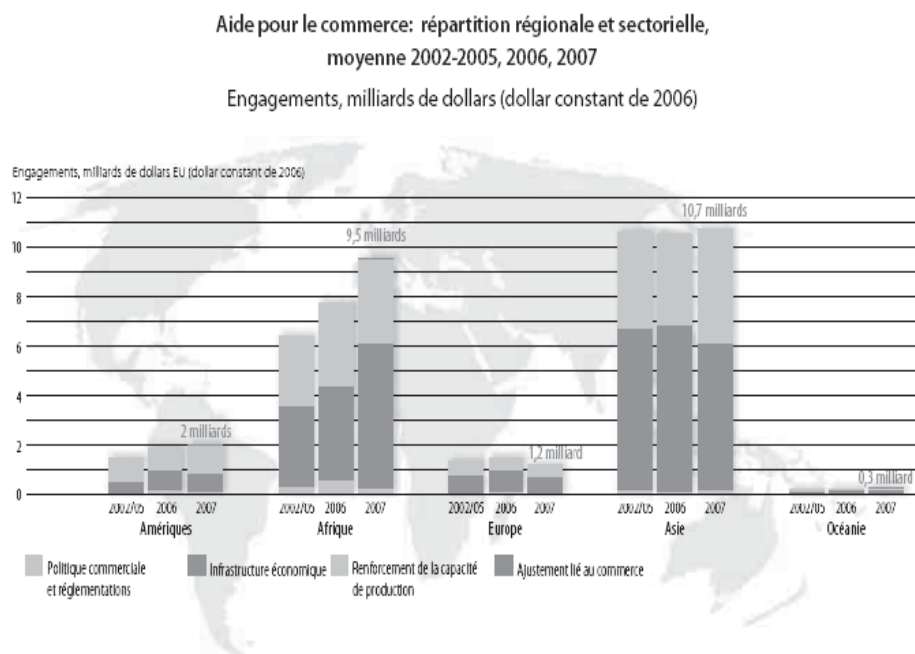
Alors que les pays partenaires s'entretiennent de plus en plus de leurs priorités avec les donateurs à travers diverses formes de dialogue, les donateurs indiquent que le résultat de ces dialogues dépend essentiellement de la mesure dans laquelle les priorités liées au commerce ont été intégrées et opérationnalisées par ces pays. Une telle intégration est primordiale car, sans une stratégie opérationnelle de développement du commerce, il est

difficile d'obtenir le soutien des donateurs pour remédier à certaines contraintes du côté de l'offre. Face à des demandes concurrentes à satisfaire au moyen de ressources limitées, les donateurs auront du mal à maintenir des apports accrus d'aide pour le commerce sans une demande articulée de la part des pays partenaires.

Un engagement accru de la part des donateurs

Les apports d'aide pour le commerce en faveur des pays à faible revenu augmentent plus vite que ceux destinés aux autres groupes de revenus. Ils servent surtout à répondre aux besoins d'infrastructures, notamment dans les secteurs du transport et de l'électricité, tandis que les apports en faveur des pays en développement à revenu intermédiaire répondent à leur besoin prioritaire de renforcement des capacités de production, y compris le développement du commerce. La plus grande part de l'aide pour le commerce va à l'Asie, bien que l'Afrique, notamment subsaharienne, soit en train de combler l'écart et qu'elle ait reçu l'essentiel des fonds additionnels en 2007. À l'exception de l'Europe, les autres régions (c'est-à-dire l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Océanie) ont aussi vu leurs volumes d'aide pour le commerce augmenter en 2006 et 2007.

Graphique 4.2. Répartition régionale et sectorielle de l'Aide pour le commerce, 2002-2007



Source : OCDE, base de données sur les activités d'aide (SNPC), à consulter sur www.oecd.org/dataoecd/20/29/31753872.htm.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/800688683153>

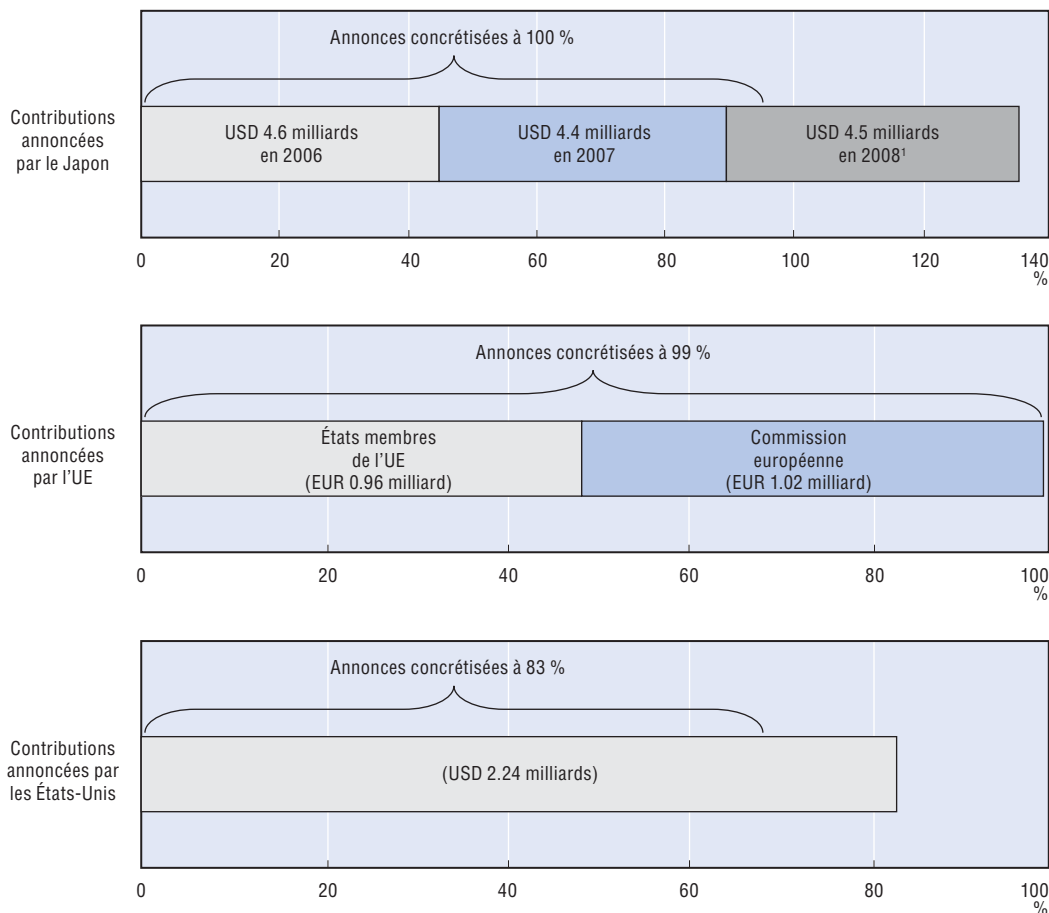
À la Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Hong-Kong en 2005 (encadré 4.1), un certain nombre de donateurs ont annoncé qu'ils accroîtraient leurs contributions au titre de l'aide pour le commerce d'ici 2010. Les donateurs sont sur le point de concrétiser, ou ont déjà concrétisé, ces annonces de contributions (graphique 4.3). L'augmentation de 4.3 milliards USD de l'aide pour le commerce en 2007 était additionnelle, c'est-à-dire qu'elle ne s'est pas faite au détriment des programmes sociaux destinés à des secteurs tels que la santé ou l'éducation. Les donateurs prévoient de

continuer à accroître l'aide pour le commerce à moyen terme. De plus, les calculs semblent montrer qu'une forte proportion des engagements ont déjà fait l'objet de versements.

Les donateurs bilatéraux ont fourni 15.8 milliards de dollars d'aide pour le commerce en 2007, ce qui représente largement plus de 60 % des apports totaux, et beaucoup décaissent leurs fonds par le biais d'organisations multilatérales. En conséquence, les donateurs multilatéraux ont généralement affecté une part sensiblement plus élevée de leur aide accordable par secteur à l'aide pour le commerce que les donateurs bilatéraux. Quatre donateurs, qui sont aussi les plus gros pourvoyeurs d'APD (Banque mondiale, États-Unis, Japon et Commission européenne), sont restés en tête des apports d'aide pour le commerce en 2007.

Les donateurs renforcent en outre leurs moyens de répondre à la demande croissante d'aide pour le commerce en augmentant leurs ressources en faveur de l'aide, en étoffant leurs connaissances internes et en sensibilisant les décideurs et les praticiens au niveau des services centraux et sur le terrain. Ils s'alignent en outre sur les procédures et les systèmes des pays partenaires et pratiquent de plus en plus les initiatives conjointes, y compris la coopération triangulaire. Les pays partenaires prennent acte de cette évolution positive.

Graphique 4.3. Progrès des donateurs au regard des annonces de contributions faites à Hong-Kong



Source : OCDE (2009a), *Aide pour le commerce – Panorama 2009*, OCDE, Paris. Chiffres établis à partir de la base de données du SNPC.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/800730003800>

L'aide pour le commerce à l'échelle régionale : un aspect à développer

L'expérience internationale a montré que l'intégration commerciale régionale peut agir comme un puissant catalyseur de la croissance économique. Les pays en développement se heurtent toutefois à des contraintes particulières en matière de capacités, ce qui les empêche de mettre pleinement à profit le potentiel des mécanismes en place. À titre d'exemple, de médiocres infrastructures transfrontalières peuvent s'avérer particulièrement problématiques pour les pays en développement à faible revenu. D'où la nécessité d'un accroissement du volume et de la qualité de l'aide afin de venir à bout de ces obstacles à l'intégration commerciale régionale, un point de plus en plus souvent évoqué par les pays partenaires aussi bien que par les donateurs.

Les pays partenaires recensent des priorités communes en matière d'intégration régionale, comme les infrastructures de transport, la facilitation des échanges, la compétitivité et la diversification des exportations, ainsi que les capacités applicables aux négociations commerciales régionales. Les donateurs reconnaissent aussi l'importance de l'intégration régionale et signalent une demande croissante d'aide pour le commerce au niveau régional. Le soutien financier aux programmes mondiaux, régionaux et plurinationaux liés au commerce – domaines recensés lors du premier Examen global de l'Aide pour le commerce comme figurant parmi les défis à relever – a doublé depuis 2005 (OCDE/OMC, 2009). La plupart des pays partenaires affirment qu'ils bénéficient d'une aide pour le commerce au niveau régional et qu'une réponse est apportée aux principaux obstacles qui freinent leurs échanges régionaux.

La publication intitulée *Aide pour le commerce – Panorama 2009* (OCDE/OMC, 2009) présente trois études de cas décrivant les efforts menés à l'échelon régional en matière d'aide pour le commerce : i) un programme pilote lancé dans l'optique de moderniser le couloir d'échanges et de transport de la région méridionale de l'Afrique pour une plus facile circulation des biens et des personnes ; ii) un projet d'intégration régionale visant à faciliter l'interconnexion entre les pays mésoaméricains grâce à l'amélioration de l'infrastructure des transports et du cadre réglementaire ; et iii) un projet d'aménagement d'un corridor économique dans la sous-région asiatique du Grand Mékong visant à renforcer les liens physiques et à favoriser le resserrement des relations économiques entre les pays de la sous-région. Ces trois études de cas illustrent comment l'aide pour le commerce est utilisée afin de remédier à des difficultés communes à une région donnée. Cependant, l'une des difficultés liées aux efforts d'intégration régionale tient au manque de coordination entre donateurs et partenaires. Pour renforcer les capacités régionales et permettre une participation effective aux systèmes commerciaux régionaux et multilatéraux, il faut que les activités d'aide régionale pour le commerce bénéficient d'une meilleure coordination.

Les prochaines étapes

Comme l'indique le présent chapitre, les liens entre échanges, croissance et réduction de la pauvreté sont complexes. Il est toutefois certain que l'ouverture et l'intégration contribuent au développement économique et au recul de la pauvreté. L'initiative d'Aide pour le commerce a permis de mieux faire prendre conscience de ces liens importants, mais aussi des contraintes incontournables dans ce domaine qui empêchent les pays en développement de bénéficier pleinement de l'expansion des échanges. L'Initiative a aussi

permis de mobiliser des ressources pour renforcer les capacités commerciales en rapport avec les politiques, les institutions et les infrastructures.

Pour entretenir l'élan, en particulier dans le contexte de la crise économique actuelle, des mesures concrètes s'imposent. L'OCDE s'emploie, en collaboration avec ses partenaires internationaux, à atteindre les objectifs qui suivent :

- Élargir le dialogue sur l'aide pour le commerce pour y associer plus utilement les instances parlementaires, les citoyens, la société civile et le secteur privé. L'initiative d'Aide pour le commerce n'est vraiment comprise que des parties prenantes qui en sont les protagonistes directs. Un plus grand engagement et une plus large diffusion sont deux éléments qui permettent d'éviter qu'elle ne soit un centre d'intérêt qu'au sein de la communauté des bureaucrates, à l'écart du cadre politique dans lequel elle doit s'inscrire. C'est là un aspect que le caractère politiquement sensible de nombreuses réformes commerciales rend d'autant plus important.
- Montrer que l'aide pour le commerce vaut la peine, ce qui veut dire mieux faire connaître les bénéfices considérables associés à une libéralisation généralisée du commerce multilatéral et à une plus grande intégration des pays en développement dans l'économie mondiale.
- Mettre au point des méthodes mieux adaptées pour conduire des évaluations efficaces des effets de l'aide pour le commerce.
- Montrer que l'aide pour le commerce peut servir des objectifs spécifiques. La nature et l'étendue des contraintes qui empêchent de concrétiser pleinement les avantages du commerce doivent donc être identifiés au cas par cas, par pays et par région.² Il faut également déterminer avec précision la façon dont l'Aide pour le commerce remédiera à ces contraintes, dont elle coopérera avec les initiatives prises ou envisagées par les entreprises privées et leur ajoutera de la valeur, et dont elle s'insérera dans le cadre en évolution de la coopération multilatérale et régionale.
- Veiller à intégrer dans les programmes d'aide pour le commerce les principes d'appropriation, de responsabilité mutuelle et de gestion axée sur les résultats (annexe) énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. L'aide pour le commerce fait partie d'un ensemble plus large qui englobe la coopération internationale, l'amélioration de la cohérence entre les politiques et une approche du développement économique et de la réduction de la pauvreté à l'échelle de l'ensemble de l'administration. Il faut montrer que l'Aide pour le commerce contribue à la réalisation de ces objectifs généraux des pays partenaires. Les stratégies de développement des échanges ne donneront des résultats durables que si les pays partenaires sont ceux qui déterminent les buts et les priorités de leur stratégie et fixent le calendrier et les modalités de leur mise en œuvre. L'appropriation locale reste encore insuffisante dans de nombreux pays en développement.

Notes

1. Hormis ce questionnaire, les évaluations spécifiques de l'aide pour le commerce sont très rares, du fait pour partie que cette initiative n'est que récemment apparue comme un objectif à part entière de la coopération pour le développement. En conséquence, l'équipe spéciale de l'OMC a recommandé de promouvoir et de financer davantage d'évaluations de l'aide pour le commerce. Il sera également nécessaire de mettre au point des méthodes d'évaluation de l'aide pour le commerce au stade de la programmation et de l'élaboration des politiques. Plus particulièrement, les spécialistes de l'évaluation et des politiques d'aide pour le commerce devront trouver des

moyens spécifiques d'évaluer les activités d'aide pour le commerce par rapport aux autres programmes de développement.

2. Les 80 fiches récapitulatives que contient le rapport *Aide pour le Commerce – Panorama* constituent un outil permettant de renforcer, pays par pays, les liens entre les demandes, les réponses, les résultats des programmes prioritaires et leur effet sur les performances commerciales. Ces fiches ont pour effet d'inciter, grâce à un dialogue suivi entre les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé et les donateurs, à améliorer la cohérence entre l'aide pour le commerce et les stratégies globales de développement sur lesquelles les donateurs doivent aligner leur soutien.

Bibliographie

Calì, M. et D.W. te Velde (2008), « The Effectiveness of Aid for Trade: Some Empirical Evidence ».

Cicowicz, M. et A. Conconi (2008), « Linking Trade and Pro-Poor Growth: A Survey », dans Cockburn.

Giordano, J. et P. (dir. pub.), *Trade and Poverty in the Developing World*, Banque interaméricaine de développement, Washington DC.

OCDE (2006), *L'aide au commerce : Comment la rendre efficace*, OCDE, Paris.

OCDE (2009a), *Aide pour le commerce 2009 : Panorama*, OCDE, Paris.

OCDE (2009b), *Vaincre la pauvreté grâce au commerce*, OCDE, Paris.

Redden, J. (2008), *Perspectives on Trade, Growth and Poverty Reduction in the Asia-Pacific Region*, Présentation du Dialogue de l'OCDE sur l'aide pour le commerce, novembre 2008, Paris, accessible à l'adresse : www.oecd.org/dataoecd/8/47/41596934.pdf.



Extrait de :
Development Co-operation Report 2010

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « L'aide pour le commerce : Une arme contre la pauvreté ? », dans *Development Co-operation Report 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2010-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.